

de charroyer le grain à l'élevateur, même si celui-ci est prêt à le recevoir, nous devrions préparer le sol pour l'année suivante. J'ai exposé les faits tels qu'ils existent, à ma connaissance, dans l'Ouest; mais je ne prétends pas être une haute autorité dans l'espace comparativement à d'autres sénateurs qui ont passé là plus d'années que moi. Mais j'ai tribuché sur le chemin rugueux où a passé toute personne qui a vécu à la frontière. J'ai constaté, comme tous les cultivateurs de cette région ont découvert, que le système des banques, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, ne donne pas les meilleurs résultats. Peut-être me demandera-t-on: "Que suggérez-vous"? Je ne suggère rien de neuf, parce que ce que je suggérerais existe déjà. Vous ne constaterez pas que dans aucun des pays de l'Europe, en Allemagne, en Russie, en France, en Angleterre, en Suisse, que l'on ait essayé par le système ordinaire des banques que nous avons au Canada de faire face aux besoins de la classe agricole. Quand vous nous demandez de varier nos cultures, vous nous demandez de faire de grandes dépenses pour les édifices et les machines qui ne peuvent pas être hypothéqués au profit des banques. Or, qu'est-ce que l'on a fait dans les pays que j'ai nommés pour aider à l'agriculture? On a établi des banques de garanties et des banques de cultivateurs coopératives. Les banques de garanties réunissent et mettent des hypothèques sur les maisons et les terrains des cultivateurs et sur cette base émettent des obligations qui sont acceptées et qui s'étendent sur une période de plusieurs années. Ce sont des garanties bien prisées sur les marchés d'Europe. Elles permettent aux cultivateurs des pays d'Europe d'emprunter de l'argent à un taux d'intérêt variant entre 3½ et 5 p. 100, tandis que dans notre pays nous payons un intérêt de cinq à dix pour cent, parce que l'intérêt des banques payé dans le grand Ouest par ceux qui ne sont pas nés avec une cuiller d'argent dans la bouche est de 8 p. 100, et cet intérêt doit être payé mensuellement. Je ne trouve pas à redire contre les banques, parce que, représentants leurs actionnaires, elles obtiennent 8 p. 100 payable tous les mois. Mais je blâmerai cette honorable Chambre si elle laisse passer

L'hon. M. POPE.

cette occasion sans écouter l'appel de ces gens et sans adopter une législation effective, sans toutefois entraver ni briser le système actuel des banques, mais en lui donnant des pouvoirs constitutifs supplémentaires afin que nous puissions donner à nos cultivateurs les avantages que les cultivateurs d'Europe tirent de leur système, et même, si la chose est nécessaire, en donnant au début une subvention gouvernementale sous forme de prêts aux sociétés de banques coopératives, après que leurs représentants auront passé un temps assez long pour y voir fonctionner le système en question. Je crois en avoir dit assez long pour indiquer à tous ce que nous avons intérêt à obtenir par le renouvellement des chartes de banques. Voilà ce que demande la classe agricole qui est reconnue par tout le monde comme le principal soutien de tout pays, spécialement du Canada. Nous devons quelque chose aux cultivateurs en sus de la Loi des banques qui a été en vigueur durant les trente ou quarante dernières années. Nous devons avoir pour eux des égards spéciaux lorsque les autres nations nous donnent un exemple que nous devrions suivre. Plusieurs banques ont failli dans les pays étrangers, mais vous pouvez constater qu'en sommes les banques hypothécaires et les banques à garanties hypothécaires ont eu beaucoup de succès, qu'elles augmentent leurs affaires rapidement et qu'elles ont été très avantageuses pour les cultivateurs. Il n'y a pas de meilleur temps qu'aujourd'hui pour aider les sociétés coopératives qui devront aider aux cultivateurs du Canada, parce que, permettez-moi de le dire, les banques du Canada en ce moment ne sont pas populaires. Il y a eu un temps où un homme regardait son banquier comme son meilleur ami. Celui-ci faisait partie de la famille, et nous le considérons comme un protecteur dans le temps d'urgences et de difficultés; mais tout cela est changé. Les petites banques se sont fusionnées et consolidées avec les grandes; les gérants ont été envoyés dans les villes, les transactions avec les banques sont l'œuvre de l'agiotage et les gens sont isolés des banquiers d'aujourd'hui. Cela a provoqué du mépris et du mécontentement dans l'esprit de l'homme ordinaire relative-